



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

chefs d'entreprise

Question écrite n° 82453

Texte de la question

M. Christian Eckert attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur les avantages accordés aux dirigeants de la banque Dexia et du groupe issu de la fusion des Banques populaires et des Caisses d'épargne. Lors des débats sur la loi de régulation bancaire et financière, le Gouvernement a dit que la loi TEPA conditionnait ces avantages par la performance. Le Gouvernement juge-t-il que les dirigeants de Dexia et du groupe issu de la fusion des Banques populaires et des Caisses d'épargne ont été performants ? Il demande si le Gouvernement juge que les avantages accordés à ces dirigeants sont en accord avec le bilan de leur action à la tête de ces établissements.

Données clés

Auteur : [M. Christian Eckert](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (7^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 82453

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 juin 2010, page 7137

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)